

REVISION N° 2
Approbation - 2019

CURIS-AU-MONT-D'OR

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES C.5.1.1



C-5-1-1 Informations complémentaires

Curis-Au-Mont-d'Or

- CAVITÉ : Relatif aux sites recélant des cavités souterraines :
(Article L563-6 du code de l'environnement)

Métropole de Lyon
Direction de l'Eau - Unité Galeries
117 boulevard Vivier Merle
69003 LYON ☎ **04.26.99.32.02**

NOTA :

Pour une création ou une modification d'une construction située dans un **site de cavités souterraines** le demandeur devra se mettre en relation avec l'unité galeries de la Direction de l'Eau afin de rendre les conditions d'exécution des travaux possible au regard des risques d'effondrement du sol ou de destruction des galeries de captage et de leurs exutoires pour ne pas entraver la circulation des eaux souterraines qui pourrait entraîner des désordres dans la structure des bâtiments, des voiries publiques et fragiliser la tenue des sols et des sous-sols.

C-5-1-1 Informations complémentaires

Curis-au-Mont-d'Or

CURIS-AU-MONT-D'OR (69)

NOTICE DE PRESENTATION DES ZONES DE PRESOMPTION DE PRESCRIPTIONS ARCHEOLOGIQUES

L'article L.522-5 du Code du patrimoine prévoit que dans le cadre de l'établissement de la Carte archéologique, l'État peut définir des zones où les projets d'aménagement affectant le sous-sol sont présumés faire l'objet de prescriptions archéologiques préalablement à leur réalisation.

A ce titre, ont été définies sur la commune de Curis-au-Mont-d'Or, six zones dont les délimitations s'appuient sur le passé archéologique très riche de la commune, et sur le potentiel de l'urbanisation.

Les zones ainsi délimitées sont les suivantes :

Zone 1 : La Morelle

Vestiges d'une maison-forte médiévale.

Zone 2 : Le Pontet

Site chalcolithique et de l'Age du Bronze.

Zone 3 : Bourg

Eglise et cimetière du Moyen Âge.

Le territoire de la commune était au Moyen Âge un hameau de Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Curis devint une commune indépendante en 1791.

L'Eglise était une annexe de la paroisse de Saint-Germain. Le vocable de Saint-Martin apparaît en 1427, dans le testament de Gilet d'Albon. Les visites pastorales de 1469 et de 1657 font mention de l'église Saint-Martin et du cimetière qui l'entourait. L'édifice actuel fut construit en 1822.

Zone 4 : Les Avoraus

Nécropole gallo-romaine

Zone 5 : Château de la Trolanderie et en Beyrion

Le château de la Trolanderie, qui possède des parties des XIIIème, XVème et XVIIIème siècles, fut bâti selon la tradition sur un castrum romain.

En Beyrion est un site paléolithique et néolithique.

Zone 6 : Aqueduc du Mont d'Or

Il s'agit de l'un des quatre aqueducs approvisionnant Lyon en eau dans l'Antiquité. Long de 26 km, il est un ouvrage essentiellement souterrain.